parti
communiste
français
2 place
du colonel fabien
75940 paris
cedex 19
tél. 42-38-66-55

n/réf.
v/réf. POLEX

paris, le 19 JUILLET 1988

Comité central du
Parti communiste

Chers Camarades,

Suite à notre conversation téléphonique, nous vous adressons ci-joint, le projet de texte pour la libération de nos camarades Haydar KUTLU et Nihat SARGIN, l'amnistie générale, les libertés en TURQUIE.

Ce texte, qui est naturellement amendable, est soumis à l'ensemble des partis communistes d'EUROPE et pourrait être remis au Premier ministre, à ANKARA, le JEUDI 28 JUILLET, comme l'ont proposé plusieurs partis.

Des dispositions sont prises par nos camarades turcs, pour établir les contacts sur place et assurer l'hébergement de la délégation représentative des partis communistes signataires, composée de représentants de partis qui souhaitent y participer.

Souhaitant votre réponse dès que possible, nous vous adressons, Chers Camarades, nos salutations fraternelles.

Maxime GREMETZ,
Secrétaire du Comité central.

P.J. : Une

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜSTAV ARŞİVİ

P R O J E T

Haydar KUTLU et Nihat SARGIN, respectivement secrétaire général du Parti communiste de TURQUIE et secrétaire général du Parti Ouvrier de TURQUIE, sont rentrés d'exil dans leur pays, le 16 NOVEMBRE dernier, dans l'intention de créer un Parti communiste unifié, légal, qui puisse participer au grand jour, à la vie politique dans leur pays.

Ils ont aussitôt été arrêtés, sous les yeux des parlementaires et juristes de nombreux pays européens qui les accompagnaient. Emprisonnés et longuement torturés, ils sont poursuivis pour délit d'opinion et menacés des peines les plus graves, au mépris des droits de l'homme.

Leur procès, plusieurs fois interrompu, se déroule dans des conditions qui entravent les droits de la défense.

Les Partis communistes soussignés, saluent le courage de KUTLU et SARGIN et les assurent de leur totale et fraternelle solidarité. Ils se félicitent du large mouvement qui rassemble pour leur libération des forces politiques, des élus, des juristes, des hommes et des femmes de toutes opinions et appartenances et s'engagent à contribuer au renforcement de cette action pour la liberté et les droits humains. Ils exigent des autorités turques :

- la libération immédiate d'Haydar KUTLU et Nihat SARGIN et de leur co-inculpés;
- l'amnistie générale pour les prisonniers d'opinion;
- la légalisation du Parti communiste unifié de TURQUIE et de toutes les formations démocratiques;
- le libre exercice des libertés syndicales et politiques.

Ils décident de porter cette déclaration par une délégation commune, représentative des parties signataires, à ANKARA.

TÜSTAV TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI TÜSTAV ARŞİVİ